

FOCUS

# L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, UNE PRIORITÉ DE L'AFD



# 1. Un contexte international et français favorables

**Le cadre universel des ODD appelle à la reconnaissance et à l'exercice réel des droits.** En matière d'égalité entre les sexes, l'agenda 2030 des Nations unies inclut des « cibles » qui visent à la fois à promouvoir l'égalité par les droits et l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Le cinquième objectif de développement durable prévoit à la fois des objectifs de lutte contre les discriminations, de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, y compris contre les pratiques préjudiciables (mariage forcé ou mutilations génitales féminines), de participation des femmes aux instances décisionnelles, d'une meilleure articulation des temps de vie, d'une promotion des services de santé sexuelle et reproductive, mais aussi de développement de droits aux ressources économiques, à l'accès à la propriété, aux services financiers, à l'héritage ou encore aux ressources naturelles.

Sous l'impulsion du président de la République qui a fait de l'égalité entre les femmes et les hommes la grande cause du quinquennat, **la France promeut, depuis 2018, une diplomatie féministe**, axée sur la reconnaissance et l'exercice réel des droits de chacun et de chacune.

Celle-ci s'est traduite par des annonces, notamment lors de la présidence française du G7 en 2019 : priorité à l'éducation des filles au travers du Plan Mondial pour l'Éducation, soutien à l'initiative pour l'entrepreneuriat féminin AFAWA, 3<sup>e</sup> plan national d'action de mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité dont on va d'ailleurs fêter le 20<sup>e</sup> anniversaire et proposition d'accueillir en France le Forum Génération Égalité (Pékin + 25), création d'un fonds de soutien aux OSC féministes d'un montant de 120 M €.

**Au Sud, les mouvements féministes sont également à l'œuvre, notamment en Afrique.** Après avoir explosé depuis les années 90, ils s'institutionnalisent et se constituent en réseaux. Ces mouvements se mobilisent pour que le cadre normatif international remette en cause les lois nationales quand elles sont discriminatoires, et par là même font progresser les sociétés lorsque les inégalités persistent. La santé, les droits sexuels et reproductifs, la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, le leadership politique ou l'accès au foncier, la lutte contre le changement climatique sont autant de sujets défendus par ces associations féministes du Sud.

## 2. L'AFD : une agence féministe qui défend l'égalité entre les femmes et les hommes

**Le groupe AFD s'affirme comme une agence féministe dès lors qu'elle défend l'égalité entre les femmes et les hommes et en fait un marqueur fort de sa stratégie 100 % lien social.**

L'AFD est une agence féministe dans le sens où elle cherche à renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes. L'égalité entre les sexes vise à ce que les femmes soient libres de faire leurs propres choix sans être limitées par les discriminations et les stéréotypes qui les entourent. Vecteur de lien social, l'égalité entre les femmes et les hommes est un moyen de mesure de la qualité du lien social dès lors que la meilleure participation des femmes développe la société en la rendant plus inclusive.

Ainsi, l'AFD est convaincu que plus une société est égalitaire vis-à-vis des femmes, **plus cette société est inclusive et plus le lien social, à savoir, les rapports entre les individus qui la composent sont forts.**

Aussi, à travers ses opérations, l'AFD entend ainsi **promouvoir systématiquement l'égalité entre les femmes et les hommes**, tant au niveau de leurs droits que dans la réalité (égalité réelle).

**Le groupe AFD affiche ainsi la reconnaissance et l'exercice réel des droits de chacun et de chacune.**

À travers ses opérations, le groupe AFD met l'accent sur une approche axée « sur et par les droits » qui va de pair avec les efforts déployés pour atteindre l'égalité réelle.

Cette approche vise à **soutenir ou à accompagner les acteurs du terrain**, le plus souvent, issus de la société civile qui défendent au quotidien les droits et les libertés des femmes. Le groupe AFD se distingue ainsi en privilégiant une approche bottom-up.

À ce titre, un soutien particulier sera accordé en faveur des acteurs locaux issus de la société civile et notamment les organisations féministes de la société civile des pays partenaires de la politique de coopération et de solidarité internationale française à travers des actions spécifiques comme la création du Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF).

Enfin, l'AFD veillera à être exemplaire dans le mode de gestion de ses propres ressources humaines.

## 3. L'AFD : une agence féministe dans la gestion des ressources humaines

Depuis plusieurs années l'AFD mène une politique volontariste pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. L'Agence a priorisé dans sa politique d'égalité professionnelle la lutte contre les stéréotypes et les comportements sexistes qui participent à la légitimation du harcèlement.

Dans son nouvel accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'AFD s'est attaché, en plus du maintien des engagements du premier accord, à fixer des objectifs de féminisation du management par niveau hiérarchique, proposer des actions en soutien aux victimes de violences conjugales, renforcer l'accompagnement des aidants familiaux et doubler la durée de congé paternité avec maintien du salaire.

Le Groupe entend poursuivre sa politique d'égalité entre les femmes et les hommes en interne pour faire du groupe AFD un employeur exemplaire. La labellisation AFNOR Égalité et Diversité dont l'exigence des standards est reconnue en est une illustration. L'objectif d'atteindre un score de 100 % dans l'index égalité femmes-hommes devrait être atteint d'ici 2022.

## 4. Des exemples d'opérations qui portent les valeurs féministes

Le groupe AFD s'est engagé à de nouveaux objectifs ambitieux à l'horizon 2022 : 50 % du volume d'engagements sensibles au genre (notés 1 ou 2 selon les critères de classement du CAD de l'OCDE) et 700 M € annuels de projets dont l'objectif premier est la réduction des inégalités femme hommes (marqueur CAD 2 de l'OCDE).

### **Promotion des droits civiques et politiques, parité et leadership féminin**

En Colombie, l'ONG Taller abierto accompagne les communautés afro-colombiennes touchées par les violences et travaille à l'insertion accrue des femmes dans la société. Ces efforts sur l'évolution des droits passe notamment par : la mobilisation d'acteurs publics, privés et les organisations communautaires; la formations des habitants à l'exercice de leurs droits de citoyens ; l'accompagnement juridique et psychologique pour les victimes des violences et en particulier les femmes et les enfants.

### **Renforcement des droits économiques et sociaux des femmes**

En Tunisie, le projet Enda (financé à hauteur de 15 M € par Proparco) propose des micro-prêts (entre 60 et 13 000 euros par bénéficiaires), des formations adaptées, et des campagnes de sensibilisation sur les droits socio-économiques des femmes afin de dynamiser l'entrepreneuriat féminin dans le pays. Depuis la création de ce programme, plus de 800 000 ménages ont pu prendre part à l'économie du pays dont plus de 60 % de femmes.

L'initiative AFAWA portée par la Banque Africaine de Développement (financée à hauteur de 10 M € en equity par Proparco), consiste à éliminer les obstacles structurels auxquels sont confrontées les femmes entrepreneures du continent africain et notamment celles vivant en milieu rural. Elle doit permettre l'accès aux financements et aux formations adaptées afin de favoriser la participation des femmes dans les économies locales et leur assurer une source de revenu pérenne.

### **Sensibilisation aux droits à la santé sexuelle et reproductifs et au droit à disposer de son corps**

Au Tchad, le projet PASFASS s'emploie à renforcer les systèmes de santé communautaires affaiblis et sensibilise aux violences basées sur le genre (5 M € AFD-SAN). L'amélioration de l'accès aux soins et à la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile ainsi prodigué touche plus de 548 000 personnes dont 120 000 femmes en âge de procréer et à participe à la réduction des violences et excisions subies par les femmes et des filles tchadiennes.

Au Burkina Faso et au Mali, l'accompagnement des autorités locales mais aussi les jeunes femmes dans la prévention contre l'excision et le mariage forcé, tel est l'objectif d'un projet mené par l'ONG Equilibre et population aux côtés de ses partenaires locaux.

En République Centrafricaine, un centre de prise en charge des victimes de violences sexuelles et de violences basées sur le genre est en cours de développement, en partenariat avec le Dr Mukwege, qui comprend 4 volets de prise en charge : médicale, psychosociale, juridique et réinsertion sociale.

## 5. La création du Fonds de soutien aux OSC féministes

Annoncé en 2019 par le président de la République, le Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF) vise à renforcer les organisations féministes de la société civile des pays partenaires de la politique de coopération et de solidarité internationale française. Co-piloté par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'AFD, ce fonds s'inscrit dans le cadre de la diplomatie féministe française et de la Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2022.

La France s'est engagée à mener une diplomatie féministe. Dans ce cadre, elle promeut activement les droits des femmes et des filles et accueillera du 30 juin au 2 juillet 2021 le Forum Génération Égalité.

Ce Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF) mobilisera pendant trois ans (2020, 2021, 2022) 120 millions d'euros pour financer les activités des mouvements féministes dans le monde. Il sera destiné aux organisations de la société civile locale agissant en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, les droits des femmes et des filles et les enjeux de genre.

Pour plus d'information : [cliquez-ici](#)

---

# Pour un monde en commun

---

Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation sur le développement durable, de sa filiale Proparco, dédiée au financement du secteur privé, et bientôt d'Expertise France, agence de coopération technique, le Groupe finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



Tel: +33 1 53 44 31 31  
5, rue Roland Barthes, 75 598 Paris Cedex 12 – France

 [afd.fr](http://afd.fr)  
 [facebook.com/AFDOfficiel](https://facebook.com/AFDOfficiel)  
 [@AFD\\_France](https://twitter.com/AFD_France) | [@AFD\\_en](https://twitter.com/AFD_en)